



2021 RAPPORT D'ACTIVITÉ

SOMMAIRE

Mot du vice-président	3
Mot du directeur	4
Statistiques ES	5
Mise en œuvre des nouveaux plans d'études cadre ES en août 2022	6
Dispositif de formation	8
Diplômes 2021	10
Des formations sur mesure au service des institutions	14
Cours préparatoires aux brevets fédéraux	16
Offre de prestations	17
Bilan et comptes 2021	18
Composition du comité	22
Organigramme fonctionnel	23

QUEL CHEMIN PARCOURU...



Lorsque le président et le directeur m'ont sympathiquement proposé de prendre "ma plume" pour ce "billet" du rapport annuel 2021, j'ai été touché et c'est très volontiers que je leur ai répondu par la positive. L'idée de départ étant de témoigner de mon regard sur l'évolution de l'ARPIH durant mes années passées au Comité.

Je reconnais bien la volonté de notre école de ne jamais rester dans sa zone de confort et de poursuivre, de manière perpétuelle, son développement pour le bien des professionnel-le-s qu'elle forme année après année.

Toutefois, dans son rapport annuel 2020, le président a déjà parfaitement bien décrit ce qu'était l'ARPIH hier, sa progression et la vision qu'il en a pour les prochaines années. Dès lors, je ne souhaite pas répéter ce qui a déjà été écrit.

Je vais donc simplement, sans être nostalgique et exhaustif, m'arrêter sur certains points qui ont marqué mes 15 années passées au Comité de l'ARPIH.

Il y a tout d'abord eu ma nomination au Comité le 16 novembre 2006 à l'Office de Promotion des Industries et des Technologies à Genève, sous la présidence de Monsieur Michel Kaeser et la direction de Monsieur Gilbert Bertschi. Déjà à cette époque, l'ARPIH était attachée à ce que les membres du Comité soient issus de tous les cantons romands. Je reste aujourd'hui persuadé que cette règle implicite doit perdurer tout comme le fait que le président doit parfaitement connaître le tissu social et de formation vaudois. La diversité des compétences des membres doit aussi être un élément à prendre en compte. Cela restera l'une des clés du succès de l'ARPIH.

Ensuite, en 2007, il y a eu l'autorisation de la délivrance des titres ES pour les maître-sse-s socioprofessionnel-le-s (MSP) qui a débouché le 8 décembre 2011 sur l'accréditation officielle par la Confédération des filières ES éducation sociale et maîtrise socioprofessionnelle. Durant cette période, nous avons aussi vécu les velléités de fusion avec l'Es-L. Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 1er octobre 2009, les membres ont nommé Monsieur Jean-Pierre Prahin à la présidence et moi-même à la vice-présidence. En 2012, Monsieur Stéphane Girod a été engagé en qualité de directeur. Il a généré un élan positif avec, entre autres, le déménagement et l'aménagement dans les locaux qui sont encore aujourd'hui ceux que nous connaissons.

Bien entendu, je ne saurais oublier les remises de diplômes et l'émerveille-

ment que celles-ci procurent à chaque fois aux étudiant-e-s ainsi qu'à leur famille présente.

J'ai également eu la chance de côtoyer de nombreuses personnes que cela soit au sein du Comité ou dans le personnel. Cette richesse dans l'échange, dans l'amitié pour certain-e-s, n'a naturellement aucun prix et je remercie l'ARPIH de m'avoir offert cette opportunité. Humblement, j'espère avoir pu apporter ma "pierre à l'édifice". On se souviendra certainement aussi de mon accent fribourgeois ainsi que des "têtes au choco" amenées lors des comités et au personnel administratif.

Je me réjouis naturellement de rester proche de notre école en qualité de membre et ce, par l'intermédiaire de l'Association St-Camille. Nul doute que, grâce à son personnel, son Comité et sa direction, l'ARPIH saura encore relever les nombreux défis futurs qui l'attendent.

Vive l'ARPIH!

Claude Chassot
membre du Comité de 2006 à 2021 et
vice-président de 2009 à 2021

Si l'année 2020 a été exceptionnelle, nous sommes revenu-e-s à une certaine normalité en 2021. En effet, nous avons pu maintenir la quasi-totalité des formations en présentiel grâce à l'organisation spécifique de l'ARPIH, avec des cours qui ne regroupent pas plus de 24 étudiant-e-s ou participant-e-s. Cette organisation, qui favorise les interactions et les enrichissements mutuels, est assurément une des "cartes de visite" de l'école. Nous avons évidemment appliqué les mesures sanitaires décidées par le Conseil fédéral, en particulier le port du masque généralisé, l'aération régulière des classes ou l'interdiction de consommer de la nourriture dans les locaux. Comme toujours ou presque, les personnes ont fait la démonstration de leur capacité d'adaptation, mais également de solidarité et de tolérance. Dans un contexte sociétal parfois tendu, nous avons essayé d'utiliser le peu de marge de manœuvre à notre disposition pour favoriser le "bien vivre ensemble" dans le respect des valeurs de chacun et de chacune. Pour ce faire, nous avons soigné la communication en expliquant, autant que faire se peut, les raisons des décisions prises.

Ce retour à une certaine normalité s'est aussi manifesté par la reprise des formations sur mesure aux services des institutions. En effet, l'ARPIH a été mandatée de nombreuses reprises en 2021 pour répondre aux demandes et aux besoins des partenaires du terrain. Dans cette optique, la réactivité est assurément une des forces de l'école, en plus des éléments présentés par Madame Anne-Christine Sahli, responsable du Centre de perfectionnement, en pages 14 et 15 de ce rapport annuel.

Au niveau des filières en école supérieure (ES), un travail remarquable a été réalisé par l'ensemble des collaborateurs-trice-s, sous la responsabilité

UNE ANNÉE PRESQUE NORMALE

de Monsieur Christophe Dind, pour la mise en œuvre des nouveaux plans d'études cadre (PEC) en éducation sociale ES et maîtrise socioprofessionnelle ES en août 2022. Ce nouveau dispositif vous est présenté en pages 8 et 9.

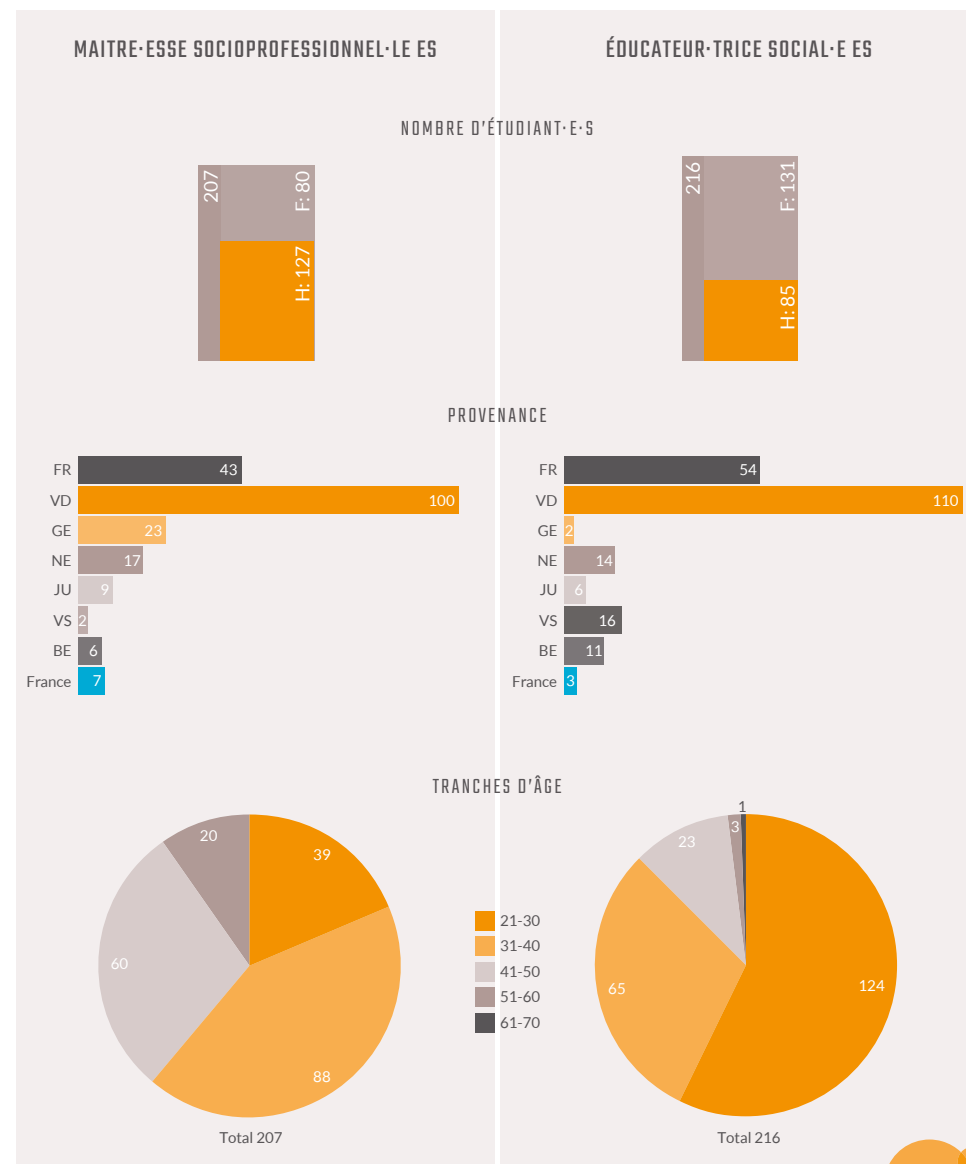
Il convient également de relever le début des cours préparatoires au brevet d'accompagnement-e socio-professionnel-le (ASP) et de spécialiste en insertion professionnelle (SIP), respectivement en janvier et septembre 2021, avec des premières sessions complètes. Les retours très réjouissants des participant-e-s devraient être confirmés par leur réussite aux examens finaux prévus en octobre 2022. Dans tous les cas, il conviendra de poursuivre nos démarches d'informations auprès des employeurs et des différent-e-s acteur-trice-s de domaine pour préciser la spécificité de ces nouvelles prestations, complémentaires à la formation de maître-esse socioprofessionnel-le, et leur intégration dans les différentes conventions collectives de travail (CCT) de Suisse romande.

En conclusion et pour paraphraser les propos de Monsieur Claude Chassot, membre et vice-président du Comité de 2006 à 2021, nous nous efforçons d'assurer notre mission de formation et le développement de l'ARPIH en cultivant la diversité des compétences à chaque niveau de l'organisation.



Stéphane Girod
Directeur

STATISTIQUES ES 2021



MISE EN ŒUVRE DES NOUVEAUX PLANS D'ÉTUDES CADRE ES EN AOÛT 2022



Dans le rapport d'activité 2020, nous faisons référence au concept de biodiversité pédagogique comme d'une visée inspirante en vue de l'élaboration d'un nouveau dispositif de formation pour les filières en éducation sociale ES et maîtrise socioprofessionnelle ES. Un groupe de travail a donc été créé pour concevoir une ingénierie de formation permettant aux étudiant-e-s de répondre aux exigences des nouveaux plans d'études cadre (PEC) au niveau 6 du cadre national de certification (CNC), avec une mise en œuvre en août 2022. Le dispositif s'articule autour de deux cycles de formation aux visées différentes et complémentaires.

Le premier cycle – d'une durée d'un tiers de la formation – vise à amener les étudiant-e-s à développer les fon-

damentaux tant dans leurs aptitudes professionnelles, qu'au niveau du "métier d'apprenant" tout au long de la vie ainsi que dans la maîtrise de savoirs théoriques¹. À ce propos, ces dernières années nous montrent que les étudiant-e-s rencontrent des difficultés à définir des notions, à théoriser et mobiliser des concepts comme si nous avions, sous couvert d'une pédagogie axée sur l'approche compétences – orientée pratique et agir professionnel – mis de côté la dimension du savoir "scientifique". En effet, si jusqu'en 2013, les formations proposées à l'ARPIH étaient essentiellement orientées vers des disciplines (sociologie, psychologie, pédagogie, etc.) le passage à une formation modulaire orientée compétences nous a peut-être amené à laisser les connaissances et autres savoirs disciplinaires de côté. C'est d'ailleurs ce que reprochent les détracteurs de l'approche compétences : un risque d'abandon des savoirs. Pour eux, "la centration sur l'utilité et l'efficacité de l'action peut aussi conduire à négliger une formation culturelle plus large qui inclue le rapport à toutes sortes de savoirs"² y compris les savoirs théoriques. Dès lors, nous avons renforcé la place des connaissances et concepts théoriques afin que le premier cycle de formation constitue ce socle de base, cette assise culturelle

nécessaires à l'exercice des métiers. Trois modules composent ce premier cycle de formation :

- Module AMI : accompagnement et méthodes d'intervention
- Module CoFo : contexte et fonction
- Module RePo : réflexivité et posture

Les étudiant-e-s doivent valider les trois modules ainsi que la pratique professionnelle pour être promu-e-s en deuxième cycle.

Ce deuxième cycle, en cours d'élaboration, est lui centré sur les approfondissements, l'innovation et l'autoformation ainsi que la prise de responsabilité. Il vise à amener les

étudiant-e-s à faire la démonstration durant le cursus et lors des examens de diplôme qu'ils-elles répondent au niveau d'exigence attendu. En matière d'évaluation, les étudiant-e-s ont la possibilité de remédier aux modules en échec afin de oser et d'aller au-delà de la conformité et de se singulariser. Ils-elles élaborent un travail de diplôme tout au long du deuxième cycle.

Les modalités de formation asynchrones et distancielles sont davantage présentes dans le dispositif de formation du deuxième cycle, qui est composé de quatre modules :

- Module Globl : globalisation de l'intervention
- Module CompA : complexité de l'agir
- Module DevI : développement et innovation
- Module Ipro : identité professionnelle

Nous nous réjouissons d'expérimenter à la rentrée scolaire ce nouveau dispositif, en partenariat avec les institutions et entreprises sociales de Suisse romande.

Christophe Dind
Responsable pédagogique



¹ Le savoir d'action désignerait le savoir associé à la pratique, par opposition au savoir théorique associé à des disciplines clairement identifiées <https://books.openedition.org/purh/1854?lang=fr>

² Issu de <https://www.cairn.info/revue-le-francas-aujourd'hui-2015-4-page-3.htm> consulté le 21-2-22

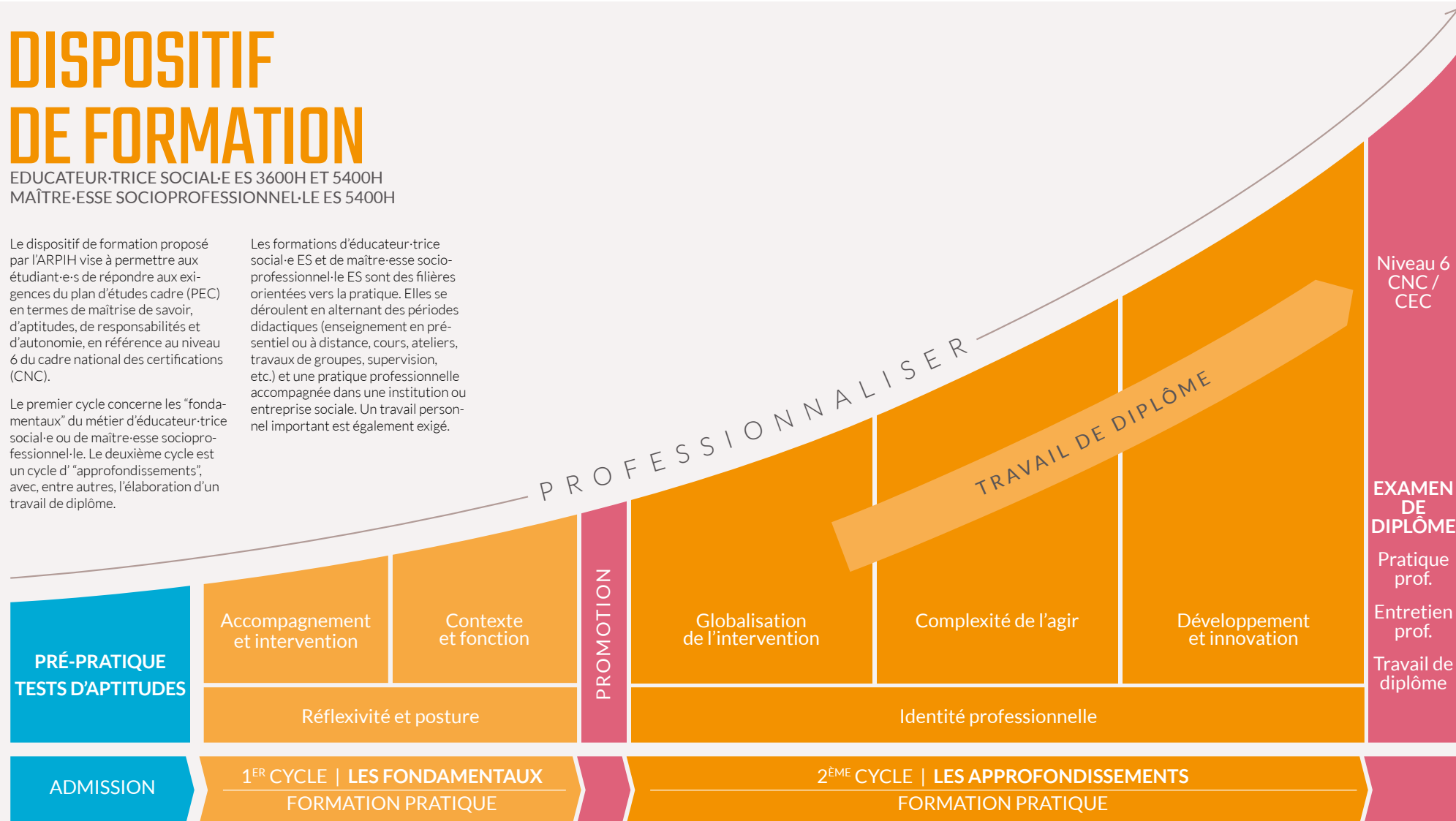
DISPOSITIF DE FORMATION

EDUCATEUR·TRICE SOCIAL·E ES 3600H ET 5400H
 MAÎTRE·ESSE SOCIOPROFESSIONNEL·LE ES 5400H

Le dispositif de formation proposé par l'ARPIH vise à permettre aux étudiant·e·s de répondre aux exigences du plan d'études cadre (PEC) en termes de maîtrise de savoir, d'aptitudes, de responsabilités et d'autonomie, en référence au niveau 6 du cadre national des certifications (CNC).

Le premier cycle concerne les "fondamentaux" du métier d'éducateur·trice social·e ou de maître·esse socioprofessionnel·le. Le deuxième cycle est un cycle d' "approfondissements", avec, entre autres, l'élaboration d'un travail de diplôme.

Les formations d'éducateur·trice social·e ES et de maître·esse socioprofessionnel·le ES sont des filières orientées vers la pratique. Elles se déroulent en alternant des périodes didactiques (enseignement en présentiel ou à distance, cours, ateliers, travaux de groupes, supervision, etc.) et une pratique professionnelle accompagnée dans une institution ou entreprise sociale. Un travail personnel important est également exigé.



DIPLÔMES 2021

FILIÈRE ES 3600

ÉDUCATEUR·TRICE SOCIAL·E ES

Bader Jenny	Centre de vie infantine Les Passerelles
Blaser Viora	La Maison de la Rouvraie Fondation Deo Gratias
Borges Gaspar Mendes Ana Paula	Fondation Saphir
Chenau Charline	FYAE Tom Pouce
Di Battista Jessica	Cité du Genévrier Fondation Eben-Hézer
Ferreira Rodrigues Sonia	L'Espérance
Guenot Bernard	SemoNord
Huber Kim	Institution L'Espérance
Jaunin Zoé	EHNV Orbe
Kohler Alison	Fondation Saphir
Lehmann Mihaela	L'Espérance
Mancini Giovanni	Fondation de Vernand
Marzon Emilie	L'Arche Fribourg - Foyer La Grotte
Mathey Jessica	Fondation Echaud
Morf Charlotte	Foyer L'Accord'Âge
Nguyen-The Huong	Cité du Genévrier Fondation Eben-Hézer
Perreten Mélissa	Fondation Jeunesse et Famille
Prior Estelle	Fondation Saphir
Rapaz Léa	Cité Radieuse
Repond Sabrina	Fondation Les Buissonnets
Ribeiro Rodrigues da Cunha Sara	Cité du Genévrier Fondation Eben-Hézer
Rigolet Mélanie	Fondation Echaud
Rossmann Maude	Institution de Lavigny
Tama Yannick Robert	Cité Radieuse
Tambu Ngonde Béni	Association Reper

Thomas Loriane	Résidence Plein-Soleil
Vuilleumier Aurélie	Association Le Foyer
Yao Richard	Fondation les Billodes



DIPLÔMES 2021

FILIÈRE ES 5400

ÉDUCATEUR·TRICE SOCIAL·E ES

Baldassarri Isaline	Fondation CSC St-Barthélemy
Benmebarek Oussama	Fondation La Pommeraie
Bolomey Pierrehumbert Anne	Institution de Lavigny
Bongo José Frederico	Centre de Loisirs
Bordes Vincent	Association Le Châtelard
Bussard Pauline	Fondation Handicap Glâne
Catanese Maria-Grazia	Fondation CSC St-Barthélemy
Cattin Melissa	Association Pinos
Dekhil Sofyan	Fondation Les Buissonnets
El Moussouli Selim	Fondation Jeunesse et Famille Foyer l'Aube Claire
Fleury Niki	FAH - SEB - Home-Atelier Linde
Joye Valentine	FAH - SEB - Home-Atelier Linde
Manzanza Jigha-El Adika	Fondation Clos Fleuri
Michel Livia	Fondation YOU COUNT - Tourbillon
Moehl Victoria	Association OVA
Morisod Margot	Fondation St-George
Parra Gutierrez Emma	Fondation La Pimpinière
Rattenni Ugo	Centre des Jeunes d'Etoy
Saugy Caroline	Association Impact' Jeunes
Schaller Xavier	Association St-Camille Foyer Ateliers des Préalpes
Voirol Johanna	Crèche Barbapapa
Vuilleumier Mike	L'Envol
Wade Aliou	Fondation les Castors Foyer de Porrentruy
Yersin Laurent	Institution de Lavigny

DIPLÔMES 2021

FILIÈRE PASSERELLES

ÉDUCATEUR·TRICE SOCIAL·E ES

Bondi Véronique	Fondation Les Perce-Neige
De Biase-Sotos Rosario	Fondation de Serix
Rotzetter Auriane	Fondation Domus
Vinard Marie-Adeline	Fondation de Serix
Welten Sarah	CFPS Le Repuis Site de Grandson

DIPLÔMES 2021

FILIÈRE PASSERELLES

MAITRE·ESSE

SOCIOPROFESSIONNEL·ELLE ES

Bric Cretegny Sladjana	Cité du Genévrier Fondation Eben-Hézer
-------------------------------	--

DIPLOMES 2021

FILIÈRE MSP 5400

MAITRE·ESSE SOCIOPROFESSIONNEL·ELLE ES

Bard Lionel	CFPS Le Repuis Site de Grandson	Martin Fabrice	Fondation Simonin - Foyer de la Thièle
Benozzo Stefano	Fondation POLYVAL	Maugis Benoît	Astural
Berset Anita	Fondation Emploi Solidarité Coup d'Pouce - site d'Estavayer-le-Lac	Nater Christophe	Orif Delémont
Bongard Marc	Fondation L'Epi	Quatmane Nadia	Fondation Delafontaine
Boukardougha Moussadek	Association St-Camille	Pedu Mickaël	Fondation POLYVAL
Bouvard Myriam	Fondation de Verdeil	Piguet Cédric	Fondation Perceval
Buchillier Clémentine	Olbis les ateliers	Pittet Frédéric	Institution de Lavigny
Cavioli Jordan	Fondation SGIPA - Centre d'Intégration Socio-Professionnelle (CISP)	Pulendirarajah Ratheepan	Orif Morges
Chappuis Hervé	Association Pinos	Rérat Lucien	Fondation les Castors Foyer de Porrentruy
Ciana Domeniconi Héloïse	Les Ateliers de Réhabilitation - CHUV	Robert Joanne	Fondation CSC St-Barthélemy
Corday Kay	CFPS Le Repuis Site de Grandson	Salerno Gabriela	Les EPI (Etablissements publics pour l'intégration)
Costa Mikael	Caritas Jura - Propul's	Salsoul Malik	Fondation de Vernand
Crettaz René	Fondation Le Relais	Salvi Sabine	Le Graap - Fondation
De Zorzi Emile Louis	Les EPI (Etablissements publics pour l'intégration)	Santana Ana Rita	Orif Renens
Dourthe Dominique	CFPS Château de Seedorf	Scheidegger Isabelle	Prélude SA
Fratepietro Roberto	Orif Renens	Steiner Hervé	L'Espérance
Gamba Raphaël	Association La Branche	Tafari Dominique	Fondation HorizonSud
Gfeller Elodie	Association La Branche	Tercier Yann	Fondation Perceval
Greco Tony	CFPS Le Repuis Site de Grandson	Terrapon Marion	L'Espérance
Heintz Ghislain	Orif Vernier	Thévenet Frédérique	Institution de Lavigny
Jacquier Pierre-Louis	Fondation Eben-Hézer Lausanne	Thorens Valérie	Fondation Echaud
Laatyaoui Mustapha	Les EPI (Etablissements publics pour l'intégration)	Tomé Félix Bruno Emanuel	FARA - Fondation des Ateliers Résidences Adultes
Lafond Sébastien	Orif Direction générale	Tschantz Raphaël	Alfaset
Locatelli Corentin	Institution de Lavigny	Viano Andréa	Les EPI (Etablissements publics pour l'intégration)
Louvet Steiner Marisa	Fondation Les Perce-Neige	Vorlet-Mazzeo Isabelle	Fondation l'Estampille



DES FORMATIONS SUR MESURE AU SERVICE DES INSTITUTIONS



Le Centre de perfectionnement se veut au service des institutions romandes, notamment par son offre de formations sur mesure. En nous appuyant sur nos expériences et notre large réseau d'intervenant-e-s, nous construisons des formations qui cherchent à s'adapter aux besoins du terrain. Ces formations s'adressent à tous les types de fonctions dans une institution, des professionnel-le-s du travail social aux personnes actives dans des fonctions transversales (services généraux, cuisine, surveillance des repas, veille, etc.).

Un processus créatif et toujours singulier

La modélisation d'une formation sur mesure correspond à un processus de co-construction, qui se veut créatif, et dans lequel interagissent les différentes personnes actrices de la démarche.

L'élaboration d'une formation se comprend en quatre phases, selon les principes de l'ingénierie de formation¹: analyse de la demande,

conception de l'offre, réalisation de la formation et évaluation du processus.

La démarche relève d'une méthodologie de projet de type Agile, dans le souci d'adapter l'offre aux besoins dans la continuité. Nous encourageons les institutions partenaires à penser la formation par étapes: l'analyse d'une première demande ouvre la voie à la conception et la réalisation d'un premier processus de formation, et la phase de l'évaluation permet de faire émerger de nouveaux besoins et attentes, qui induisent un nouveau projet de formation.

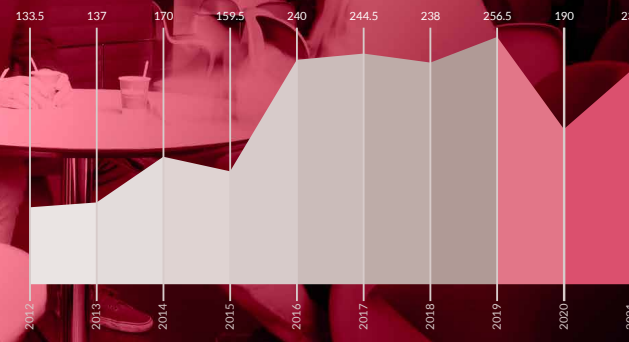
Une étape clé: l'analyse de la demande

La phase de l'analyse de la demande dans son contexte institutionnel, incluant l'ensemble des membres du système, représente un temps déterminant de la démarche. Des espaces de rencontre avec les futur-e-s participant-e-s permettent un partage des représentations relativement aux besoins. Je me souviens d'un échange avec des professionnel-le-du secteur hôtelier d'une institution dans le domaine du handicap: les premières réflexions sur la formation avaient identifié les enjeux relationnels avec les bénéficiaires comme une thématique attendue. Grave erreur! La relation aux bénéficiaires était vécue comme "évidente", mais ils-elles percevaient un besoin d'être outillé-e-s en matière de communication, au sein de l'équipe et avec les collègues des secteurs éducatifs.

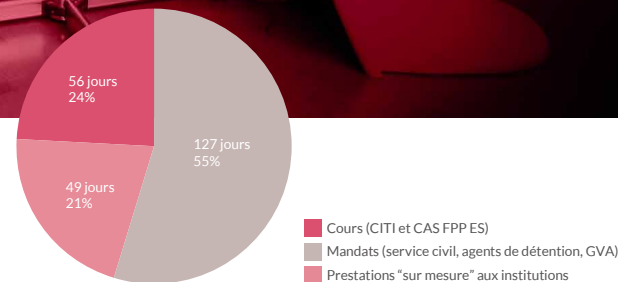


ACTIVITÉS DU CENTRE DE PERFECTIONNEMENT

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JOURS DE COURS DISPENSÉS



RÉPARTITION DES PRESTATIONS EN 2021



Cette phase de l'analyse de la demande peut activer, voire combiner, différentes méthodologies: l'observation, l'analyse de l'activité, l'analyse de pratique, la pédagogie du "World Café".

La production d'un récit collectif

La construction d'une formation sur mesure impacte plusieurs dimensions de l'institution: le champ des compétences évidemment, individuelles et collectives, mais également la cohérence dans les interventions, la créativité des professionnel-le-s, le renforcement des liens, la communication, la dynamique d'équipe. Plusieurs directions partenaires argumentent leur intérêt pour la formation sur mesure par ces plus-values collectives par rapport au financement de formations individuelles.

L'ensemble du processus de formation stimule l'intelligence collective. Les acteurs et actrices de la formation, quelle que soit leur fonction dans l'institution, sont incité-e-s à collaborer autour d'un projet commun. Celui-ci mérite d'être pensé dans sa capacité à engendrer un récit collectif. "Un projet est toujours un rêve que les acteurs tentent de réaliser, et qui ne peut se penser en dehors d'une éthique du rapport à l'autre, éthique de la rencontre et de l'alliance qui permet de "coconstruire" un récit commun qui fasse sens pour les sujets"².

Anne-Christine Sahli
Responsable du
Centre de perfectionnement

¹ Ardoin T. (2017) *Ingénierie de formation*, 5ème édition, Bruxelles, Dunod

² Paturet, J. (2002). *Le projet comme "fiction commune"*, Empa, (numéro 45, p.68). <https://doi.org/10.3917/empa.045.0063>

COURS PRÉPARATOIRES AUX BREVETS FÉDÉRAUX

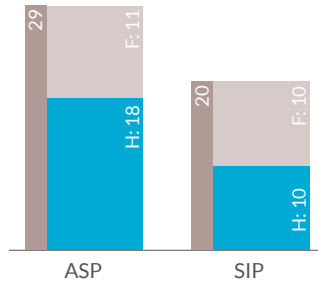
Comme annoncé dans le rapport d'activité 2020, l'ARPIH a mis en œuvre en 2021 les cours préparatoires au brevet fédéral d'accompagnant-e socioprofessionnel-le et au brevet fédéral de spécialiste en insertion professionnelle.

Le brevet fédéral de spécialiste en insertion professionnelle (ci-après SIP) est la reconnaissance formelle de la formation de coordinateur-trice en insertion professionnelle (ci-après CIP) proposée à l'ARPIH entre 2011 et 2020. L'essentiel du profil de compétences des SIP est donc identique aux CIP. Cette formation – sous forme de cours préparatoires – est ainsi destinée aux professionnel-le-s qui œuvrent dans le domaine de l'insertion ou de la réinsertion. Elle alterne des cours en présentiel et des coachings individuels et collectifs sur une durée de 20 mois environ. Le suivi et la réussite des trois modules donnent droit à un Certificat SIP et à l'accès à l'examen final pour l'obtention du brevet fédéral. En septembre 2021, 20 participant-e-s ont débuté cette formation. Ils-elles pourront se présenter à l'examen final en automne 2023. A noter que la prochaine session des cours préparatoires débutera en septembre 2023.

Le brevet fédéral d'accompagnant-e socioprofessionnel-le (ci-après ASP) est une alternative à la formation de

maître-esse socioprofessionnel-le (MSP). Considérant que près de 40% des professionnel-le-s de Suisse romande exerçant dans le domaine socioprofessionnel n'ont pas de formation au niveau socio-pédagogique, ces cours préparatoires peuvent certainement combler un manque dans l'offre de formation existante. En janvier 2021, 29 participant-e-s ont débuté ces cours qui sont organisés en quatre modules de 50 jours au total. Ils-elles travaillent dans des ateliers d'occupation, de production ou de formation, pour la majorité avec des personnes en situation de handicap. Les participant-e-s se présenteront à l'examen final en automne 2022. L'ARPIH a prévu d'ouvrir deux sessions de cours par année, l'une en janvier, l'autre en septembre.

En référence au système suisse de formation, les brevets fédéraux – qui ont une visée de spécialisation – viennent compléter les offres existantes. Ils ont l'avantage de faire partie des formations dites formelles – donc reconnues sur l'ensemble du territoire helvétique – et d'être orientés pratique, à l'instar des filières en école supérieure (ES). Au niveau financier, les cours préparatoires à un brevet fédéral bénéficient du soutien de la Confédération qui rembourse, directement aux participant-e-s, le 50% des frais de cours à condition que la personne se présente à l'exa-



men final. Certains cantons, en particulier le canton de Vaud via la Fonpro, peuvent compléter cette contribution fédérale.

Un des enjeux importants pour ces nouvelles offres de formation sera leur reconnaissance par le "terrain" et leur intégration dans les différentes conventions collectives de travail (CCT) de Suisse romande. Au sein des institutions et entreprises sociales, l'organisation du travail sera également un défi majeur, avec la répartition des responsabilités entre les MSP, les ASP et le personnel non formé au niveau tertiaire dans le domaine.

OFFRE DE PRESTATIONS

Formation professionnelle supérieure		Centre de perfectionnement
Diplômes ES	Brevets fédéraux	CITI Cours d'introduction au travail en institution CAS Formateur-trice à la pratique professionnelle Formations pratiques autisme Formations continues Mandats et prestations de service
Educateur-trice social-e 5400 heures (3 ans)	Accompagnant-e socioprofessionnel-le	
Educateur-trice social-e 3600 heures (2 ans)		
Maître-esse socioprofessionnel-le 5400 heures (3 ans)	Spécialiste en insertion professionnelle	
Passerelles		

BILAN FINANCIER, COMPTE D'EXPLOITATION ET COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2021

BILAN FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

ACTIFS CIRCULANTS	2021	2020
Caisse	1 109.35	1 119.50
Banques	544 338.46	669 189.30
Trésorerie	545 447.81	670 308.80
Débiteurs	296 838.95	147 742.00
Ducroire	-14 800.00	-8 400.00
Assurances sociales	19 811.90	44 919.50
Autres créances à court terme	860.76	2 172.66
Subvention DGEP à recevoir	0.00	6 504.15
Réalisable à court terme	302 711.61	192 938.31
Comptes de régularisation d'actif	134 103.77	148 033.40
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	982 263.19	1 011 280.51
Informatique et équipement de communication	23 800.00	19 401.00
Immobilisations corporelles	23 800.00	19 401.00
Garantie de loyer	68 847.25	63 336.25
Créance Examen.ch	100 000.00	100 000.00
Banque - investissement à terme	250 000.00	0.00
Immobilisations financières	418 847.25	163 336.25
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS	442 647.25	182 737.25
TOTAL ACTIFS	1 424 910.44	1 194 017.76

PASSIF	2021	2020
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Créanciers divers	110 439.80	96 589.70
Assurances sociales	3 555.75	1 564.05
Compte de régularisation de passif	642 355.45	412 265.75
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	756 351.00	510 419.50
Capital	253 461.23	253 251.11
Fonds de perfectionnement et de développement	205 508.43	315 506.63
Fonds rafraichissements des locaux	0.00	630.40
Fonds développements plateformes informatiques	14 000.00	0.00
Fonds examens brevet/SIP/ASP	100 000.00	100 000.00
Fonds affectés	319 508.43	416 137.03
Bénéfice de l'exercice (hors subvention)	95 589.78	14 210.12
Bénéfice résultant du bilan	95 589.78	14 210.12
TOTAL CAPITAUX PROPRES	668 559.44	683 598.26
TOTAL PASSIFS	1 424 910.44	1 194 017.76

COMPTE D'EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE 2021

CHARGES	2021	2020
FRAIS DE PERSONNEL		
Salaires du personnel fixe	-2 343 277.00	-2 272 827.45
Salaires du personnel auxiliaire soumis AVS	-677 580.00	-627 302.85
Honoraires indépendants	-495 940.05	-472 799.65
Charges sociales dont :	-647 024.80	-620 490.65
Charges sociales AVS/AC/AI/APG/AF	-269 936.30	-249 998.90
Charges sociales LPP	-283 772.90	-278 511.95
Charges sociales assurance maladie	-58 575.80	-56 833.00
Charges sociales assurance accidents (LAA)	-34 739.80	-35 146.80
Autres frais de personnel	-38 911.20	-40 712.55
Frais de personnel	-4 202 733.05	-4 034 133.15
Bureau et administration	-186 978.73	-164 866.90
Frais d'enseignement	-13 681.95	-4 971.45
Exploitation des locaux	-484 453.63	-454 931.33
Charges d'investissements	-7 184.45	-10 837.30
Autres charges d'exploitation	-37 254.05	-30 443.65
Autres frais d'exploitation	-729 552.81	-666 050.63
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-4 932 285.86	-4 700 183.78
PRODUITS		
Finances de cours et écolages	1 130 780.00	766 665.00
Autres produits	85 808.49	216 371.36
Subventions & Contributions	3 810 100.00	3 740 904.15
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	5 026 688.49	4 723 940.51
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	94 402.63	23 756.73

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2021

COMPTE	2021	2020
Résultat d'exploitation	94 402.63	23 756.73
Autres charges exceptionnelles	-10 496.25	-10 028.80
Autres produits exceptionnels	793.70	2 560.49
Produits hors temps	22 715.05	-1 567.30
Charges hors temps	-11 825.35	-511.00
Charges et produits hors exploitation	1 187.15	-9 546.61
Résultat exercice	95 589.78	14 210.12
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	95 589.78	14 210.12

COMPOSITION DU COMITÉ 2021

Président

Jean-Pierre Prahin
Responsable ressources humaines,
retraité

Vice-président

Claude Chassot (jusqu'au 10.06.21)
Directeur
Association St-Camille (FR)

Membres

Liliane Cosandey
Directrice ressources humaines
Etablissements publics pour
l'intégration (GE)

Elia De Iaco

Directeur adjoint
Orif Sion (VS)

Laurent Girardin

Directeur
Pro Infirmis Jura-Neuchâtel (JU-NE)

Loïc Haldiman

Co-secrétaire général
AvenirSocial Vaud (VD)

Claude Hayoz

Responsable de résidence socio-édu-
cative
Fondation HorizonSud (FR)

Simone Jaisli

Directrice
Fondation l'Etrive (BE)

André Kuenzli

Directeur
Fondation Ecole Pestalozzi (VD)

Catherine Staub

Secrétaire générale
AVOP (VD)

Nathalie Theillard

Directrice
Fondation EMS La Venoge (VD)

**L'ARPIH Ecole supérieure du do-
maine social** a été fondée en 1984 à
l'initiative d'un groupement d'ins-
titutions de Suisse romande. Cette
association regroupe aujourd'hui plus
de 80 institutions membres qui ac-
cueillent des personnes en situation
de handicap ou en difficulté sociale.

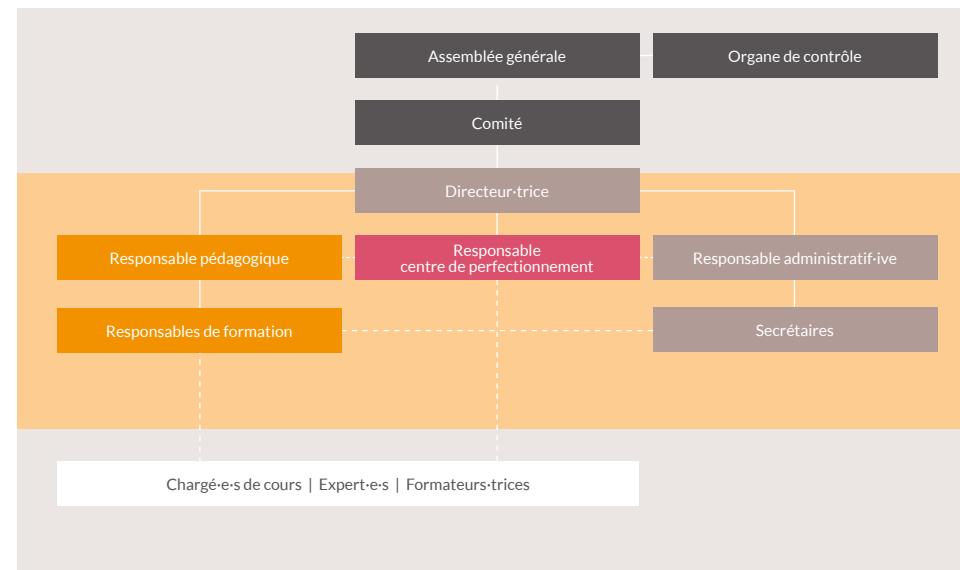
Selon ses statuts, l'association a pour
buts de :

- Gérer et exploiter **une école su-
périeure** délivrant une formation
professionnelle qualifiante dans
le domaine social, en adéquation
avec les besoins du monde profes-

sionnel et en conformité avec la
législation en vigueur, notamment
pour les métiers de maître-esse
socioprofessionnel-le ES et d'édu-
cateur-trice social-e ES.

- Offrir des prestations de formation
continue et de **perfectionnement**
ciblées et personnalisées à toutes
les étapes de la vie professionnelle,
à l'intention des tiers, membres ou
non de l'association.
- Être un acteur proactif et innovant
de la formation professionnelle
dans le domaine social.
- Représenter, en matière de
formation professionnelle et de
formation continue, les intérêts
des organismes ou des institutions
membres.
- Exercer toute autre activité en
rapport avec la formation profes-
sionnelle et la formation continue
du personnel des institutions ou
organismes pour personnes en si-
tuation de handicap ou en difficulté
sociale.

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL



MEMBRES DU PERSONNEL 2021

Directeur

Stéphane Girod

Responsable pédagogique / Adjoint de direction

Christophe Dind

Responsable du Centre de perfectionnement / Adjointe de direction

Anne-Christine Sahli

Responsables de formation

Guy Baggiolini
Nicolas Bourgeois
Sabine Carron
Flavia Cavadini
Frédéric Charrin
Maëlle Dubath
Céline Ehrwein
Laurent Fasel
José Gondelle
Claude-Eliane Grandjean
Marc Jaussi

Yvan Sjöstedt
Stéphanie Suter (dès le 01.12.21)
Sarah Urfer Nguyen
Cédric Zanini

Responsable administrative / Adjointe de direction

Aude Besseau

Coordnatrice du secrétariat

Joëlle Recordon

Secrétaires

Elodie Binggeli
Angélique Blanchet-Hainard
Tiffany Cavalli
Nadia Rochat



L'ACCOMPAGNEMENT AU CENTRE

UNE EXIGENCE PROFESSIONNELLE

ARPIH
écolesupérieure